



Le risque zéro n'existe pas et ce malgré toutes les préventions et mesures prises pour respecter les conditions de travail réglementaires.

Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est le premier maillon de la chaîne des secours. Ce n'est pas un professionnel du monde médical, il est formé pour empêcher l'aggravation de l'état de la victime. Il a moins de 3 minutes pour agir. **Le SST est un acteur de prévention.**

Les gestes de secours appris dans un milieu professionnel, peuvent être appliqués dans la vie de tous les jours.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

« Un Sauveteur formé, ce sont 40 vies sauvées »

Formation Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) SST

Durée : 7 heures au minimum

Les heures sont réparties sur une journée. A choisir selon les disponibilités de l'établissement.
Recyclage tous les 24 mois.

La formation a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

Minimum 4 candidats et maximum 10 candidats par session (Norme INRS).

Tarif : 495,00 € H.T. par session

(+ éventuellement frais de transport en dehors du NORD et du PAS DE CALAIS)

Le tarif proposé, comprend :

- Les 7 heures de formation pour un groupe de 4 à 10 personnes,
- Le déplacement sur site sur le département Nord et Pas de Calais,
- Le matériel pédagogique,
- La logistique administrative,
- Un aide mémoire I.N.R.S.





Programme de la formation MAC SST :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Public :

Le personnel secouriste du travail désigné par l'employeur.

Pré requis :

Etre déjà titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

Moyens pédagogiques – Formateur :

Vidéo projecteur et supports variés, divers matériels (mannequins, DAE, etc) en rapport avec la formation SST. *Session animée par un formateur SST à jour de ses compétences.*

Objectif général :

Evaluer l'écart entre les compétences des SST et les compétences minimales attendues et d'en assurer les ajustements et le développement.

Validation :

Remise d'une carte SST au format INRS en vigueur si évaluation certificative réussie.

Programme :

- Présentation et retour sur les expériences des stagiaires,
- La place du SST dans la santé et la sécurité de l'entreprise (Prévention),
- Protéger,
- Examiner,
- Alerter,
- Secourir (Geste de premiers secours : PLS, RCP avec DAE, etc),
- Evaluation individuelle continue et certificative,
- Bilan de la formation.

Durée :

- 7 heures de formation réparties sur 1 journée avec évaluation continue et certificative des stagiaires.
- Session de 4 à 10 candidats maxi (Norme INRS).



Taux de certification en 2021 : 100 %